# VRAIES ET FAUSSES PHOTOS D' US SES PHOTOS

DOSSIERS
DE

La photo que nous publions ici fait penser, de bonne foi, à un OVNI. Il s'agit pourtant d'un nuage lenticulaire.

(N=1+8 - 11 Non 1981)

ENDANT des générations, de doctes théologiens de Byzance se sont querellés sur le point de savoir si les anges avaient un sexe. Les polémiques que soulève le problème de l'existence réelle des objets volants non identifiés ressemble parfois à ces discussions futiles (du moins en apparence).

Le pire, c'est que rien n'est tranché. Il n'y a pas d'un côté ceux qui y croient et de l'autre ceux qui n'y croient pas. Ce serait bien trop simple! Les ufologues sont eux-mêmes divisés, chacun étant persuadé, en son for intérieur, de détenir la vérité et de procéder à ses recherches selon toute la rigueur voulue, les autres n'étant, à son avis, que des empiristes peu

dignes d'estime.

On pourrait croire que — à défaut d'un contact direct, d'une rencontre du troisième type indiscutable — les sceptiques devraient réviser leur jugement en présence de ces documents a priori irréfutables que constituent les photos d'OVNI. Ces dernières sont légion dans les photothèques des groupements ufologiques, la presse — et nous-mêmes à maintes reprises — en a publié. Alors ?

#### Les différents types d'observations d'OVNI

Eh bien, le problème n'est pas si simple qu'il apparaît à première vue tant il est difficile de prouver l'authenticité de ces photos. Parmi les dizaines de milliers de clichés circulant à travers le monde, une poignée seulement a réussi à passer au crible de l'analyse. Et encore se contente-t-on d'affirmer qu'il s'agit de photos dont on ne sait pas, dans le cas où elles seraient fausses, comment elles ont été truquées.

C'est à ce problème qu'est consacré le présent dossier de Nostra.

Rappelons tout d'abord brièvement la façon dont les ufologues classent les observations d'OVNI. En premier lieu viennent les observations faites de loin, sans que des détails puissent être relevés. C'est le cas de ce qu'on appelle dans les groupements de recherches ufologiques les disques diurnes, lumières dans la nuit ou « radars-optiques ».

Les rencontres rapprochées du type I viennent ensuite. Elles rassemblent, selon la définition d'Allen Hynek, « les observations au cours desquelles l'OVNI est vu de près jusqu'à une distance qui peut aller à 200 m, sans qu'il y ait interaction avec l'environnement, à l'exception du choc émotionnel subi par

l'observateur ».

La rencontre rapprochée de type II comporte une observation à faible distance accompagnée d'effets physiques sur l'environnement, animé ou inanimé. Cela peut alier des zones d'herbe brûlée à l'arrêt brusque des communications radio, aux pannes de voitures inexpliquées, etc.

La rencontre rapprochée de type III implique la présence d'occupants de l'OVNI à l'intérieur de celui-ci, mais nettement visibles, ou dans ses environs.

Ces distinctions, souvent mal comprises, sont l'occasion de confusion de langage. Ainsi, une rencontre du troisième type ne sous-entend pas un

## COMMENT UN CLICH



Ce « document » a été obtenu avec une maquette de ma

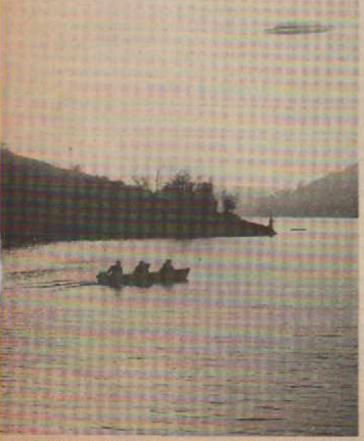


Un disque quelconque lancé bien haut et le tour est joué.

## DECELER



ère plastique... et une certaine adresse du mystificateur.



Un OVNI sur le lac ? Non, mais un truguage de laboratoire.

contact direct entre le témoin et les humanoïdes, comme on le croit trop souvent.

Dans l'éventualité où un témoin aura eu le temps de prendre des photos, les trois mêmes cas peuvent se représenter : ou la photo montre des humanoïdes et c'est le procès-verbal graphique d'un troisième type, ou des phénomènes physiques ont altéré l'émulsion (voile d'une partie du cliché, méticulation, halos lumineux, etc.) et c'est un deuxième type, ou encore la photo ne montre qu'une forme pouvant être celle d'un OVNI et c'est un premier type.

Comme on le voit, la présence d'une photo ne suffit pas à faire passer une observation d'une catégorie dans une autre. C'est uniquement ce qu'elle représente qui permet de le faire. Or, dans leur écrasante majorité, les nombreuses photos censées représenter un OVNI concernent des rencontres du type I.

Le travail des experts en présence d'une telle photographie n'est pas une tâche de tout repos, tant l'imagination des faussaires est grande. Selon le docteur Allen Hynek, qui fut conseiller scientifique de Blue Book, la majorité des clichés étudiés par cette commission étaient des faux grossiers.

 Certains, dit-il, représentaient des nuages lenticulaires, d'autres des hamburgers, des tasses à thé retournées, des assiettes lancées en l'air et photographiées avant qu'elles ne retombent, des incubateurs de poussins et des balles de ping-pong coupées en deux... Tout a été imaginé par les faussaires pour donner l'aspect d'un engin inconnu, mais la falsification saute aux yeux d'un spécialiste. »

Les faux les plus difficiles à déceler à première vue sont les photo-montages et les surimpressions. Mais un expert ne s'y laisse pas prendre s'il se livre à un examen en profondeur. Les angles d'éclairage, en particulier, ne peuvent pas être exactement les mêmes dans chacun des clichés servant à réaliser le montage. De plus, on s'apercoit en examinant le négatif final au microscope qu'on se trouve en présence de deux sortes de grains, preuve de la manipulation.

#### Des appareils ultra-modernes

Les principaux laboratoires de police scientifique du monde, qui ont eu à expertiser toute sorte de fausses photos utilisées par des maîtres chanteurs, sont désormais équipés d'appareillages scientifiques ultramodernes permettant de déceler la faisification.

En fin de compte, fort de son expérience personnelle, J. Allen Hynek refuse de prendre en compte des clichés qui ne correspondent pas aux conditions suivantes: 1) la prise de vue s'est effectuée en présence d'un témoin sérieux qui, dans le même temps, observait visuellement l'objet : 2) le ou les négatifs originaux doivent être remis en même temps que les épreuves de tirage car ces dernières ne permettent en aucun cas une analyse convenable ; 3) il doit être possible d'examiner à loisir l'appareil photographique; 4) enfin, le possesseur de la photographie consent à témoigner sous serment que, pour autant qu'il le sache, la photographie est authentique, c'est-à-dire qu'elle est ce qu'elle prétend être, celle d'un OVNI. Cette dernière condition peut

## L'AFFAIRE DU CONCORDE: un do





A g., les chercheurs qui partirent sur « Concorde » le 30 juin 1973. A d. le cliché pris par un astrophysicien. Au

être omise si la photographie en question est accompagnée de plusieurs autres photographies prises par ailleurs, de préférence à partir de plusieurs sites très différents.

"Ce sont effectivement là des conditions rigides, ajoute-t-il, mais il ne peut en être autrement car de manière générale une photographie n'est pas plus sûre ve qu'un photographe. Et même si toutes les conditions sont remplies, tout ce que l'on peut dire positivement est que, bien que la probabilité de l'authenticité du document soit très forte, on ne possède pas de certitude absolue. Cependant, s'il existait par exemple vingt-cinq cas dont chacun puisse être affecté d'un très haut indice de probabilité, leur probabilité cumulée équivaudrait à une certitude que la preuve photographique des OVNI existe. »

L'affaire du Concorde a fait couler beaucoup d'encre en son temps. Le 30 juin 1973, aiors que Concorde effectuait encore ses essais et n'était pas opérationnel, une équipe d'astronomes et de scientifiques fut embarquée à son bord pour suivre au-dessus de l'Atlantique Sud et de l'Afrique une éclipse qui avait lieu ce jour-là, la vitesse supersonique de l'appareil permettant aux observateurs de voir plus longtemps la couronne de l'éclipse que s'ils étaient à terre dans un observatoire fixe.

Soudain, plusieurs passagers aperçurent au loin, par les hublots, un étrange petit point lumineux. Un technicien de l'Institut d'astrophysique de Paris, qui avait à portée de la main un appareil photographique, en profita pour prendre quelques clichés. Sur le négatif, la trace énigmatique avait un diamètre de trois dixièmes de millimètre. Il est évident que, dans ces conditions, un agrandissement ne pouvait rien donner de très net. Tout au plus aurait-on une sorte de nébuleuse blanche en forme de demi-lune horizontale.

Disposait-on enfin d'une incontestable photographie d'OVNI ? Même les scientifiques présents à bord de l'appareil étaient dubitatifs. Le seul point acquis, c'est que la photo n'était pas truquée.

Plusieurs ufologues affirmèrent sans attendre qu'il s'agissait bien d'un OVNI. Les adversaires de l'existence de ces engins inconnus soutinrent évidemment le contraire. Pour les spécialistes de l'aéronautique. c'était un fragment de satellite artificiel se consumant en rentrant dans l'atmosphère terrestre, pour les météorologues c'était un débris de ballon-sonde, et ainsi de suite, chacun prêchant pour sa paroisse. Les uns et les autres avaient tort. Plusieurs astronomes s'apercurent en effet, à l'étude du cliché, qu'il s'agissait en vérité d'un nuage lumineux provoqué par la désintégration d'un météore provenant de Béta des Taurides. Les traces étaient parfaitement identifiables et correspondaient d'ailleurs point par point à d'autres clichés, assez nombreux, montrant effectivement ces désintégrations de météores, que possédaient plusieurs laboratoires astronomiques.

#### Des témoins de bonne foi

On voit donc la difficulté de départager des hommes de science, même dans le cas où l'authenticité de la photo ne fait pas l'ombre d'un doute.

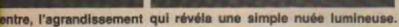
L'affaire de Salem, aux Etats-Unis, démontre parfaitement d'une part qu'il est parfois hâtif d'accuser des photographes de truquage et, d'autre part, que des témoins de bonne foi peuvent être abusés par leurs sens

Le 16 juillet 1952, le photographe de la station des gardes-côtes de Salem, dans le Massachusetts, aperçut à travers la fenêtre du poste de garde, où il se trouvait en compagnie d'un autre homme, des formes

## cument authentique pour un faux OVNI









Le cliché de Salem, objet d'une polémique.

bizarres qu'il prit pour des OVNI. Saisissant son appareil, il en fit une série de clichés et en référa à ses supérieurs.

Le lendemain, un officier vint interroger les deux témoins et consigna le procès-verbal suivant : « Cette enquête a été diligentée sur information reçue du chef de la station aérienne des gardes-côtes à Salem (Massachusetts) à propos d'objets aéroportés non identifiés observés près de ladite station.

— X (matricule 292-644) S.N., photographe officiel de la station aérienne, a été interrogé le 17 juillet 1952 à 8 h 45, au laboratoire photographique de la station. Déposition jointe.

— Y (matricule 273-206) H.M.I. a été interrogé le 17 juillet 1952 à 9 h 30, à l'infirmerie de la station. Déposition jointe.

« Les susmentionnés sont les seuls témoins oculaires connus des objets. Il n'a pu être obtenu de renseignements sur : dimensions, forme, altitude, vitesse, son, ni sens du déplacement des objets.

« Tous les personnels interrogés ou questionnés ont été avertis que toute information relative aux objets relevait du « Secret » et qu'il ne devait pas en être discuté avec quiconque sans l'autorisation de leur chef ».

Ces photos de Salem et le procès-verbal des témoins furent transmis aux membres de la commission Blue Book, l'une des premières commissions d'enquêtes officielles, qui étala ses recherches de 1950 à 1957.

Blue Book fit faire une analyse des négatifs par les spécialistes de l'A.T.I.C. (Air technical intelligence centre, le service de renseignements techniques de l'U.S. Air Force). Le verdict ne tarda pas à tomber dans toute sa rudesse : ces photos étaient des faux. Les spécialistes de l'A.T.I.C. appuyaient leur démonstration sur le fait que des carrosseries de voitures

visibles dans le bas du cliché ne présentaient aucune réflexion lumineuse. Selon eux, il s'agissait d'une surimpression d'un premier cliché normal et d'un second montrant des taches blanches.

Cependant, les deux gardes-côtes tempétaient comme de beaux diables, protestant de leur bonne foi. En octobre 1963, une contre-expertise fut donc décidée. Et ses conclusions différèrent radicalement de la première. Le document que nous publions ici figure in extenso dans le rapport Blue Book :

« La photo a été prise à travers la vitre d'une fenêtre, au moyen d'un appareil Busch Pressman 4/5 (objectif Raptar 135 mm obturateur Rapax au F4, 7, pellicule 4/5 en Super XX). Le photographe avait remarqué plusieurs lumières tremblotantes. Il les observa pendant 5 ou 6 secondes, puis saisit son appareil qui se trouvait à proximité, sur une table. La distance focale était réglée sur l'infini. Le photographe arma l'appareil et remarqua alors que l'éciat des lumières s'était atténué. Il a pensé que c'était une réflexion qui lui donnait une impression d'objets. Il est vite sorti pour aller chercher un autre témoin et il a constaté, en revenant, que les lumières avaient repris leur éciat. Mais, le temps qu'ils atteignent la fenêtre, elles avaient disparu. Il a de nouveau estimé qu'elles devalent résulter d'un effet de réfraction ou d'une réflexion depuis le sol. Examinons précisément ces points. L'appareil photo était réglé sur l'infini et la prise de vue s'est effectuée à travers la vitre. Chaque fois que le témoin s'est rapproché de la fenêtre, l'éclat des lumières lui a paru atténué ; en rentrant dans la pièce et en se tenant à son poste d'observation initial, il les a de nouveau vues brillantes. Les objets photographies sont flous, brouillés. Les véhicules et les bâtiments, à l'extérieur, se découpent nettement. L'encadrement de la fenêtre, à l'intérieur, est flou. Les quatre objets, malgré le flou de la photo, ont le même dessin et la

### Même les experts ne so



Cette photo prise en Angleterre (avec le reflet sur le capot) continue à laisser les spécialistes perplexes.

même configuration d'ensemble.

« Conclusion : nous pensons que ce qui apparaît sur le cliché, ce sont les reflets, sur la vitre, d'une source lumineuse intérieure (probablement l'éclairage du plafonnier). L'appareil étant réglé sur l'infini, il s'ensuit que l'encadrement de la fenêtre devait être plus flou que les lumières. Ces dernières sont elles-mêmes floues car la distance de la source lumineuse à la vitre et de la vitre à l'objectif est inférieure à la distance requise pour obtenir une image nette avec un réglage sur l'infini. Les objets extérieurs devaient, dans ces conditions, être nets. La luminosité apparente de la réflexion s'atténuait lorsque l'opérateur se rapprochaît de la fenêtre. La première analyse du cliché était exacte quant à la magnitude de la lumière et démontrait justement que

E service concerné de la gendarmerie, le G.E.P.A.N., et les plus sérieux des groupements ufologiques ont mis au point un accessoire se présentant sous la forme d'un disque vissé devant l'objectif et agissant comme un prisme. Cela permet d'obtenir, sur les bords du cliché, un spectre correspondant à la lumière émise par l'engin inconnu. Par la suite, un physicien peut facilement rechercher quelle est la nature du corps ayant émis cette lumière. Cela permet entre autres d'éliminer de nombreuses causes de confusion, ballons-sondes, amas lonisés, etc.

Bien sûr, le chasseur d'OVNI amateur ne dispose pas de cet appareillage. Mais que cela ne vous décourage pas, il est en effet possible, en cas de rencontre fortuite, de prendre de bons clichés avec n'importe quel appareil. Dès que vous apercavrez quelque chose de suspect, faites vite, mais attention aux fausses manouvres dues à l'attolement. Assurez-vous tout d'abord que votre appareil est correctement chargé car on a vu des témoins braquer leur appareil vers les apparitions sans avoir de pellicule !

N'essayez pas de fignoler votre mise au point. Réglez votre objectif sur l'infini et diaphragmez fortement. Prenez plusieurs photos en changeant de diaphragme et de durée d'exposition. Méfiez-vous des erreurs de temps de pose causées par la luminosité du ciel. Dans ce cas, votre celluie, qu'elle soit incorporée ou non à l'appareil, vous donne de fausses indications. Multipliez per deux ou par quatre les temps d'exposition qu'elle indique en supprimant l'automatisme de votre appareil s'il est muni d'un dispositif le permetla source lumineuse n'était pas extérieure. Mais rien n'indique qu'il y ait eu volonté de mystification. »

Le problème des films photographiques ne pose pas plus de problèmes aux experts. Il est en effet possible de tirer un agrandissement de chaque image et l'on se retrouve dans le cas de la photo ordinaire pour l'étude du document. De plus, il est plus difficile de truquer un objet en mouvement qu'un objet fixe.

Certains films sont troublants. C'est le cas d'une bande tournée en Nouvelle-Zélande en décembre 1978 par Quentin Fogarthy. L'originalité de cette aventure, c'est quelle ne devait pas grand-chose au hasard. Plusieurs témoins avaient déclaré avoir aperçu des OVNI dans une certaine région de l'île. Fogarthy, journaliste travaillant pour la télévision australienne, eut l'idée de louer un avion et de patrouiller dans cette zone. Cette initiative se solda par un succès puisqu'il put enregistrer des images diffusées quelques jours plus tard par la B.B.C. (voir Nostra n° 354 du 17 janvier 1979).

Mais une polémique s'éleva aussitôt. Les formes que l'on voyait étaient-elles des OVNI ou un phénomène naturel ? Une commission d'experts se pencha sur la question. Le docteur Bruce Maccabee, physicien hors pair et conseiller de la N.A.S.A., fit faire un agrandissement de chaque image du film, puis chaque point fut analysé par ordinateur, selon un procédé mis au point par la N.A.S.A. pour l'étude des images envoyées de l'espace par les sondes spatiales. « Le résultat est convaincant, déclara-t-il. Ces images ne sont pas truquées et ne représentent pas plus des météorites, comme le soutenait Sir Bertrand Lovell, que tout autre phénomène naturel.

"L'analyse du film par ordinateur révèle que Quentin Fogarthy a bien vu des objets inconnus changeant de forme à plusieurs reprises et émettant différents rayonnements colorés, plus clairs dans la

#### COMMENT PHOTOGRAPHIER LES OVNI

Surveillez la stabilité de votre appareil. Appuyez-vous éventuellement sur un capot de voiture, un petit mur ou un piquet, à défaut de pied. Soignaz également votre cadrage. Si l'objet n'est pas très haut dans le ciel, cherchez à le cadrer dans la partie supérieure de votre viseur en ayant en bas des points caractéristiques de l'horizon.

Le photo de nuit est plus délicate. Si votre objectif vous le permet, travaillez à grande ouverture (focale 1,2 à 1,8) et si l'OVNI ne se déplace pas trop vite, faites plusieurs prises à 1/30, 1/15, 1 et 2 secondes.

Certains amateurs se livrent au guet photographique lorsque des OVNI ont été signalés dans leur région, en espérant, comme cela s'est souvent produit, que ce passage ne sera pas le seul. Le guet consiste à braquer vers le ciel un apparail obturateur ouvert posé sur un pied, ce dernier point étant impératif. Avec une émulsion rapide, de type Tri-X, le diaphragme ouvert au maximum et le sélecteur de vitesses réglé sur la pose B, vous pouvez espérer faire une bonne moisson. Ne pas dépasser un temps de pose de plus d'une heure sous peine de seturer le cliché.

Cependant, dans ce cas, un point mobile dans l'espace, comme l'est un OVNI, est enregistré sous la forme d'un tracé bianc. Mais c'est aussi le cas de tous les corps célestes, planètes, météorites, etc., ainsi que des avions et des satellites artificiels. Il feut donc être à même d'éliminer ces demières causes pour être sûr d'identifier un OVNI, et ce n'est pas toujours facile.

Encore un demier consail : si vous avez l'habitude de développer vous-même vos pellicules, allez-y, mais restez calme. On a en effet déjà vu

## nt pas toujours d'accord





A g.: Quentin Fogarty, reporter de la télévision australienne. A d.: une des images qu'il ramena d'une exploration aérienne au-dessus de la Nouvelle-Zélande, document qui n'a cessé, depuis, de nourrir une polémique.

partie inférieure, plus foncés dans la partie supérieure, renchérit John Acuff au nom du N.I.C.A.P. C'est manifestement ce que nous appelons un OVNI. C'est le seul document que nous avons pu étudier depuis vingt ans en étant à même d'infirmer sans le moindre doute qu'il s'agit d'un OVNI. »

La question serait-elle alors tranchée ? Ce serait trop beau ! Des experts aussi bardés de diplômes que le docteur Bruce Maccabee et John Accuff adoptent une position diamétralement opposée. Alors, qui

croire?

Dans son numéro de mai 1964, UFO-Evidence, la publication du N.I.C.A.P., publiait cette nouvelle : Trois avions transportant des savants, des journalistes et des observateurs volaient vers Lifiell, au Danemark, cette expédition étant destinée à filmer et

à étudier une éclipse totale de Soleil. Vers 2 h 17 après midi, on remarqua deux disques brillants volant non loin des avions et les cinquante passagers des trois avions en furent témoins. John Bjornulf, chef caméraman de l'expédition, s'arrangea pour obtenir pendant dix secondes (sur les trente secondes environ que dura cette observation) des vues sur un film en couleur de 16 mm. Ce film fut présenté à la télévision américaine le 26 décembre 1954. »

Le N.I.C.A.P. est l'une des plus importantes et des plus sérieuses organisations ufologiques mondiales. Que peut donc faire un amateur en lisant cette nouvelle ? Y croire en se fondant sur la réputation du N.I.C.A.P. ? Mais la bonne foi de cette organisation

n'aurait-elle pas pu être abusée ?

Un cas, devenu classique en ufologie, est exemplaire. En juillet 1952, le premier maître de l'U.S. Navy Delbert C. Newhouse, photographe de l'aéronavale ayant effectué plus d'un millier d'heures de mission de photographies aériennes, roulait sur une route de l'Oregon avec sa famille lorsqu'il vit dans le ciel des objets insolites. S'arrêtant aussitôt, il se saisit de sa camera personnelle, une Bell & Howell 16 mm, et, braquant son objectif en direction de ce qu'il prenait pour des OVNI, il prit quelque mille deux cents images, représentant à peu près soixante-quinze secondes de projection.

Le premier maître ayant rendu compte à ses supérieurs, les experts du laboratoire photographique de l'U.S. Navy d'Anacostia demandèrent à voir le film. Ils consacrèrent mille heures à analyser chaque image et leur conclusion, ambigue, fut qu'il s'agissait d'esquifs pilotés d'une manière intelligente. Cette prudence est louable, mais troublante, car, puisque le mot « avion » n'était pas prononcé, que pouvalent être ces « esquifs » ?

Les experts de l'U.S. Air Force entrèrent en jeu à leur tour, ne voulant pas se faire damer le pion par les marins. Au terme d'une analyse non moins longue, ils affirmèrent que les images obtenues par Delbert C. Newhouse étaient celles de réflexions lumineuses sur

des photographes expérimentés, en proie à une exaltation bien naturelle, s'affoler et allumer la lumière dans leur chambre noire avant que l'image soit completement forée ! Si vous ne savez pas développer, portez aussitôt votre film à un photographe an lui demandant de vous préciser les conditions de développement : nature du révélateur, température des

Il vous reste encore una dernière chose à faire, c'est de remplir le questionnaire sulvant:

nom de la personne qui a pris la cliché

 date, heure et lieu. conditions de luminosité, direction de l'axe de l'objectif par rapport au nord

nom de la marque et du modèle de l'appareil

merque, type, longueur focale et ouverture de l'objectif marque et type du film utilise

- focale utilisée (ouverture)

 durée d'expasition - marque et type du filtre ampioyé

position de l'appareil (tenu à la main, sur un pied, etc.)

mode de développement et, éventuellement, le nom de la personne qui a procédé à cette opération.

Si vous êtes incapable de répondre à ces questions, par exemple si vous débutez dans le photographie et que vous avez un appareil « pressebouton = sur lequel les focales ne sont pas indiquées, allez demander conseil auprès d'un photographe ou d'un revendeur d'appareils de votre

C'est seulement en passession de ce questionnaire qu'un expert pourra procéder à une analyse de votre cliché et l'authentifier, faisant de vous un « chasseur d'OVNI ».

## VRAIES ET FAUSSES PHOTOS D' CONTRA LE

un vol de mouettes.

Qui croire, une fois de plus ? Les marins ou les aviateurs ?

Un autre rapport d'expertise de l'U.S. Air Force, cité par J. Alien Hynek dans Nouveau rapport sur les (Editions Belfond), mérite bien d'être cité intégralement. Il concerne des photos prises le 18 décembre 1966 dans l'Etat de New York : L'examen du négatif exclut la surimpression ou la retouche. Les photographies semblent intrinsèquement authentiques, mais on ne peut avancer d'explication satisfaisante pour l'objet non identifié. L'objet semble être circulaire, plat et surmonté d'une « superstructure » bombée. Il paraît se trouver en arrière des arbres du premier plan, ce qui indique un périmètre supérieur à 20 cm, et sa relative netteté lui fait assigner une position notablement plus rapprochée que celle des arbres de l'arrière-plan. Le diamètre de l'objet pouvait atteindre de 60 à 90 cm. La netteté de la scène, dans son ensemble, prouve qu'on n'a pas cherché à faire une prise de vue « panoramique ». L'objet est très légèrement flou, ce qui indique un mouvement dont on n'a pas pu déterminer la direction. »

Donc, pas de truquage, une « chose » inconnue. Pourquoi, dans ces conditions, avoir peur de parler d'OVNI ? Ce sigle ne veut rien dire d'autre qu'objet volant non identifié, ce qui est bien le cas dans la

photo étudiée.

Si l'on élimine à l'examen d'une photographie censée représenter un OVNI tous les indices laissant entendre qu'il peut s'agir d'un truquage, on ne peut pas être assuré pour autant d'avoir en main la représentation véritable d'un OVNI. En effet, sauf dans l'éventualité d'hallucination, il est faux de croire qu'un objectif est plus fiable que l'œil humain. Il enregistre les mêmes choses, mieux ou moins bien, selon ses qualités optiques, mais c'est tout.

Nous avons souvent cité dans Nostra les principales causes de confusion. Nous nous bornerons à mentionner les phénomènes astronomiques (ou météorologiques), les aéronets, les ballons, les oiseaux

et les illusions optiques.

Parmi les phénomènes atmosphériques, une mention à part doit être faite pour ce que les spécialistes appellent les « formations globulaires » se produisant lorsque le Soleil est à la limite d'une masse nuageuse. Il arrive alors que l'œil, tout comme l'émulsion photographique, enregistre des formes ovoïdes que l'on a souvent prises pour des OVNI.

Les phénomènes d'ionisation de l'air sont aussi une source d'erreur fréquente. Ils sont dus à une surproduction d'ions sous l'effet de violentes décharges électriques et constituent des phénomènes aussi divers que les aurores boréales, les « draperies », les

nuages nocturnes lumineux, etc.

En 1979, l'agence soviétique Tass annonçait à grand bruit que les OVNI n'existaient pas, appuyant son affirmation sur une expérience de savants russes qui avaient fait apparaître en laboratoire un agglomérat de particules se déplaçant sous forme de disques.

Et il y a encore bien d'autres phénomènes naturels qui peuvent prêter à confusion, mais qui sont encore trop peu connus. Il y a trois ans, deux chercheurs américains, Callahan et Mankin, publièrent dans la revue Applied Optics une étude qui fit sensation dans certains milieux ufologiques.

Selon ces chercheurs, plusieurs photos présentées comme étant celles d'OVNI montreraient en réalité des amas colorés provoqués par des insectes. Ces derniers, assurent-ils, émettent des gaz qui deviennent visibles lorsqu'ils se trouvent dans des champs électriques de plusieurs milliers de volt/cm.

Des mesures photométriques auraient montré que la densité du flux de ces émissions peut atteindre 5,75 microwatts par cm², ce qui représente une énergie

non négligeable.

Or, poursuivent-ils, il arrive que ces insectes émigrent par milliers, voire par dizaines de milliers d'individus. Si leur essaim passe à proximité d'une ligne à haute tension, ils peuvent donner l'impression d'une forme ovoide lumineuse gigantesque, abusant des photographes de bonne foi.

Que conclure de cette approche du problème des

photographies d'OVNI?

Quand on sait que toutes les commissions d'enquêtes officielles des plus grandes nations ont conclu que les milliers de photographies qui leur étaient soumises ne pouvaient être retenues, on peut se poser des questions sur la réalité des OVNI. Toutefois, il faut apporter des correctifs au jugement de ces commissions. De nombreuses photos n'ont pas été retenues, certes, mais pas parce qu'elles étaient truquées. Une fois éliminées les mystifications et les confusions, que peut dire un expert devant un cliché montrant simplement une forme quelconque, discoïdale, sphérique ou ovoïde, sans que l'on puisse distinguer des détails, sans que rien ne permette d'affirmer qu'il s'agisse d'un aéronet, même terrestre? Leur doute est compréhensible.

Concluons donc prudemment en disant qu'il existe bien des photographies dont les auteurs sont des personnes de bonne foi et qui montrent quelque

chose sortant de l'ordinaire.

Jacques BORG

#### POUR EN SAVOIR PLUS.

Citer ici tous les ouvrages consacrés aux OVNI est évidemment impossible tant ce sujet a été traité par des auteurs d'intérêt et de compétence divers. Nous renvoyons à toutes fins utiles le lecteur désirant en savoir plus à la liste de livres figurant en annexe du premier dossier que nous avons consacré aux OVNI dans le nº 397 du 14 novembre 1979.

Cependant, les ouvrages suivants sont plus particulièrement recommandés dans la mesure où leurs auteurs ont consacré une étude au problème de l'authenticité des photos d'OVNI.

étude au problème de l'authenticité des photos d'OVNI. J. Alien Hynek, Nouveau rapport sur les OVNI (Editions Beifond). J. Alien Hynek, Les objets volants non identifiés, mythe ou réalité (Editions Beifond).

 Allen Hynek et Jacques Vallée, Aux limites de la réalité (Editions Albin Michel).

Henry Durrant, Premières enquêtes sur les humanoïdes extraterrestres (Editions Robert Lationt).

Henry Durrant, Les dossiers des OVNI, les soucoupes volantes existent (Editions Robert Laffont).

Charles Garreau, Alerte dans le ciel (Editions A. Lefeuvre, Nice).

#### LA SEMAINE PROCHAINE

A propos du procès du tueur de l'Oise, qui vient de s'achever, Nostra ouvrira, la semaine prochaine, le passionnant dossier du dédoublement de la personnalité. Un phénomène étrange, mai expliqué, plus proche peut-être de la parapsychologie que de la psychologie.